



# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille



Syndicat - national - Indépendant  
de l'Enseignement du Second degré  
Fédération Autonome de l'Éducation Nationale



☰ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

☎ 04 91 34 89 28 📞 06 80 13 44 28 🌐 jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

## Avancement d'échelon 2013-2014

### CAPA du 17 Décembre 2013 - Déclaration des élu(e)s du **SIAES** - FAEN

Si le ministre n'avait pas annoncé qu'il retirait son projet de réforme pour les professeurs de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, un certain nombre de professeurs seraient aujourd'hui en grève et manifesteraient, et notre organisation les soutiendrait.

Nous avons pris acte du retrait tactique du ministre qui était dans une position fort délicate avec ses réformes suite à la mobilisation impressionnante des professeurs de CPGE, mais également suite à la mobilisation d'autres professeurs du second degré qui s'associaient aux actions et renforçaient les cortèges.

Ce retrait, provisoire, nous satisfait, mais la vigilance reste toujours de mise.

**Le SIAES et sa fédération, la FAEN, ne font aucune distinction entre le projet du ministre pour les CPGE et les projets de réforme pour le reste du second degré.** Nous ne pouvons accepter une réforme qui veut faire travailler davantage les professeurs pour le même salaire en supprimant des décharges par exemple ou qui conduirait à faire perdre des sommes, parfois conséquentes, aux professeurs.

Quel syndicat pourrait accepter - quel que soit le corps de métier, quelle que soit la profession, que l'on gagne 1000 ou 3000 euros par mois - de faire travailler des salariés ou des fonctionnaire 10 ou 15 % du temps en plus pour le même salaire ou de retirer 10 ou 15 % de leur salaire ? Pour le **SIAES - FAEN**, une réforme doit avoir des effets positifs pour les professeurs et les élèves. Or, ce n'est pas le cas de certaines dispositions du projet de réforme du ministre. Ce projet de réforme n'apporte rien aux élèves et il est hostile aux enseignants.

De nombreux professeurs nous ont fait part de leur sentiment d'être insulté et méprisé par le ministre. L'administration doit en prendre bonne note et ne pas reproduire cela en 2014.

Supprimer des décharges, ou les remplacer par des indemnités, revient à faire travailler davantage les professeurs et priver certains d'entre eux d'heures supplémentaires.

Le système actuel d'attribution de l'heure de première chaire n'est pas satisfaisant et de grandes disparités, voire injustices, existent. La pondération proposée fera des gagnants, mais aussi des perdants. Il faut des solutions qui soit positives pour tous et éviter d'opposer les uns aux autres comme cela a été le cas ces dernières semaines.

D'aucuns affirment aujourd'hui que les statuts de 1950 sont obsolètes. Cela est surprenant car certaines de ces organisations estimaient, il y a quelques années, qu'ils ne l'était pas et avaient combattu, avec le **SIAES - FAEN**, les réformes des précédents ministres, Allègre, de Robien, puis, tout récemment, celles du ministre Chatel ... La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ou le Serment d'Hippocrate sont encore plus anciens. Sont-ils obsolètes ? Nous ne le pensons pas.

Nous ne refusons pas les réformes qui apportent des améliorations. En revanche, il ne s'agit pas de réformer pour réformer.

Nous nous félicitons de la réflexion conduite lors du Groupe de Travail du 26 Novembre 2013 et de la revalorisation de la note pédagogique en cas de retard d'inspection.

13 % des professeurs certifiés examinés lors de cette CAPA sont concernés et un certain nombre d'entre eux obtiendront une promotion d'échelon grâce à cette revalorisation.

Néanmoins, nous pensons que l'idéal serait un rythme d'inspection régulier (tous les 3 à 4 ans). Le **SIAES - FAEN** profite de l'occasion pour rappeler son attachement à la double notation, administrative et pédagogique, dans le strict respect de la liberté pédagogique du professeur.

Nous le déplorons depuis plusieurs années, notamment à l'occasion de notre déclaration lors de la CAPA d'avancement d'échelon : **l'avancement d'échelon, prévu dans la progression de carrière des fonctionnaires, n'a malheureusement plus vocation à constituer une amélioration du niveau de vie des personnels ; il atténue partiellement la régression du pouvoir d'achat qu'ils subissent.**

**Le point d'indice étant « gelé » depuis Juillet 2010, une revalorisation globale et significative des traitements est nécessaire. Toutefois pour le *SIAES* - FAEN cela ne saurait s'accompagner d'une modification des missions et des statuts des professeurs.**

**Opposer les professeurs de CPGE aux professeurs affectés en « éducation prioritaire » est un faux problème.**

**Le véritable problème, c'est que les professeurs ne sont pas assez rémunérés pour le travail qu'ils font !**

**Les Commissaires Paritaires Certifiés du *SIAES* - FAEN**

**Jean-Baptiste Verneuil - Fabienne Canonge - Jessyca Bulete - Virginie Voirin (Verneuil)**